

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1396

présenté par

M. Pauget, Mme Bonnivard, M. Descoeur, Mme Genevard, M. Kamardine, M. Dubois, M. Ray,
Mme Bazin-Malgras, Mme Serre, M. Bourdeaux, Mme Frédérique Meunier, M. Vatin et
Mme Corneloup

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 7 BIS, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.